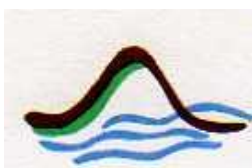


Les Echos d'Avoise



*Le Maire et le Conseil Municipal vous souhaitent
de bonnes fêtes et vous invitent le
13 janvier 2019 pour la nouvelle année*



Bulletin Municipal - DÉCEMBRE 2018

LE MOT DU MAIRE

Chers Avoisiennes, Chers Avoisiens,

Je souhaite remercier l'équipe qui travaille à la rédaction des « Echos d'Avoise ». Ce petit journal est réalisé avec les moyens du bord deux fois par an. Il est destiné à vous relater la vie de notre petite commune rurale. Vous pouvez aussi retrouver ces informations grâce à un moyen plus moderne et plus complet via le site internet de la commune (www.mairie.avoise72.fr).



Je tiens également à remercier les membres du Conseil Municipal qui, en 2018 et 2019, s'investissent dans la préparation du Plan local d'urbanisme intercommunal, en fonction de leurs disponibilités et de leurs connaissances.

En effet, ce document de planification et d'aménagement est d'une grande importance !!

Après plus d'un an d'étude sur le diagnostic du fonctionnement de notre territoire, il nous appartiendra en 2019 de définir nos objectifs et leur articulation en fonction des besoins et des évolutions des sociétés.

Il nous semble essentiel qu'Avoise garde et trouve sa place de petite commune dans laquelle il fait bon vivre, sans pour autant, par des augmentations de la fiscalité, faire des investissements luxueux et superflus.

Il est par contre primordial de conserver une vie associative et des activités comme le commerce de proximité dont les services sont à votre disposition ...

Le camping, et sa convivialité estivale, fait également partie de la vie locale, sans oublier les diverses associations actuelles ou en devenir qui, j'en suis sûr, vous accueilleront si vous souhaitez vous impliquer dans la vie locale.

Je vous souhaite à toutes et à tous un Joyeux Noël et une bonne Saint Sylvestre.

Antoine d'Amécourt

VIE PRATIQUE ET CITOYENNE

Devoir civique

Le recensement de la population aura lieu dans notre commune du
17 janvier au 16 février 2019.

Il sera maintenant possible et même recommandé d'effectuer cette démarche par internet. Vos agents recenseurs vous donneront toutes les informations utiles, lors de leur passage.

Les deux agent(e)s recenseurs qui interviendront sur Avoise sont
Mireille Tortevoie et **Janette Lefèvre**



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN

C'EST UTILE

Le recensement de la population permet de connaître le nombre de personnes vivant dans chaque commune. De ces chiffres découlent la participation de l'État au budget des communes, le nombre de conseillers municipaux ou le nombre de pharmacies. Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer des moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance de la population. Le recensement permet ainsi d'ajuster l'action publique aux besoins des populations.

C'EST SIMPLE

Un agent recenseur recruté par votre mairie se présente chez vous. Il vous remet vos identifiants pour vous faire recenser en ligne ou, si vous ne le pouvez pas, les questionnaires papier à remplir qu'il viendra récupérer à un moment convenu avec vous.

C'EST SÛR

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Le traitement des questionnaires est mené de manière strictement confidentielle, votre nom et votre adresse ne sont pas enregistrés et ne sont pas conservés dans les bases de données. Enfin, toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

LE RECENSEMENT SUR INTERNET : C'EST ENCORE PLUS SIMPLE !

Plus de 4,9 millions de personnes ont répondu en ligne en 2018, soit une économie de plus de 31 tonnes de papier. On a tous à y gagner ! Pour en savoir plus, vous pouvez vous adresser à votre agent recenseur, à votre mairie ou vous rendre sur www.le-recensement-et-moi.fr

Le recensement de la population est gratuit, ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.



LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS

www.le-recensement-et-moi.fr

Journée défense et citoyenneté

16 ans !



Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3ème mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC). Il est important de respecter la période légale de recensement afin que le jeune puisse être immatriculé et convoqué au plus tôt à sa JDC.

Le certificat JDC sera demandé lors de la constitution du dossier pour les examens ou concours soumis à l'autorité publique (permis de conduire, BAC, ...)

Comment se faire recenser : se présenter à la mairie du domicile avec la carte d'identité et le livret de famille.



Inscriptions sur les listes électorales

Les prochaines élections européennes se tiendront dans l'ensemble des 27 Etats membres entre le 23 et le 26 mai 2019.

Pour la France, elles auront lieu le 26 mai 2019.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

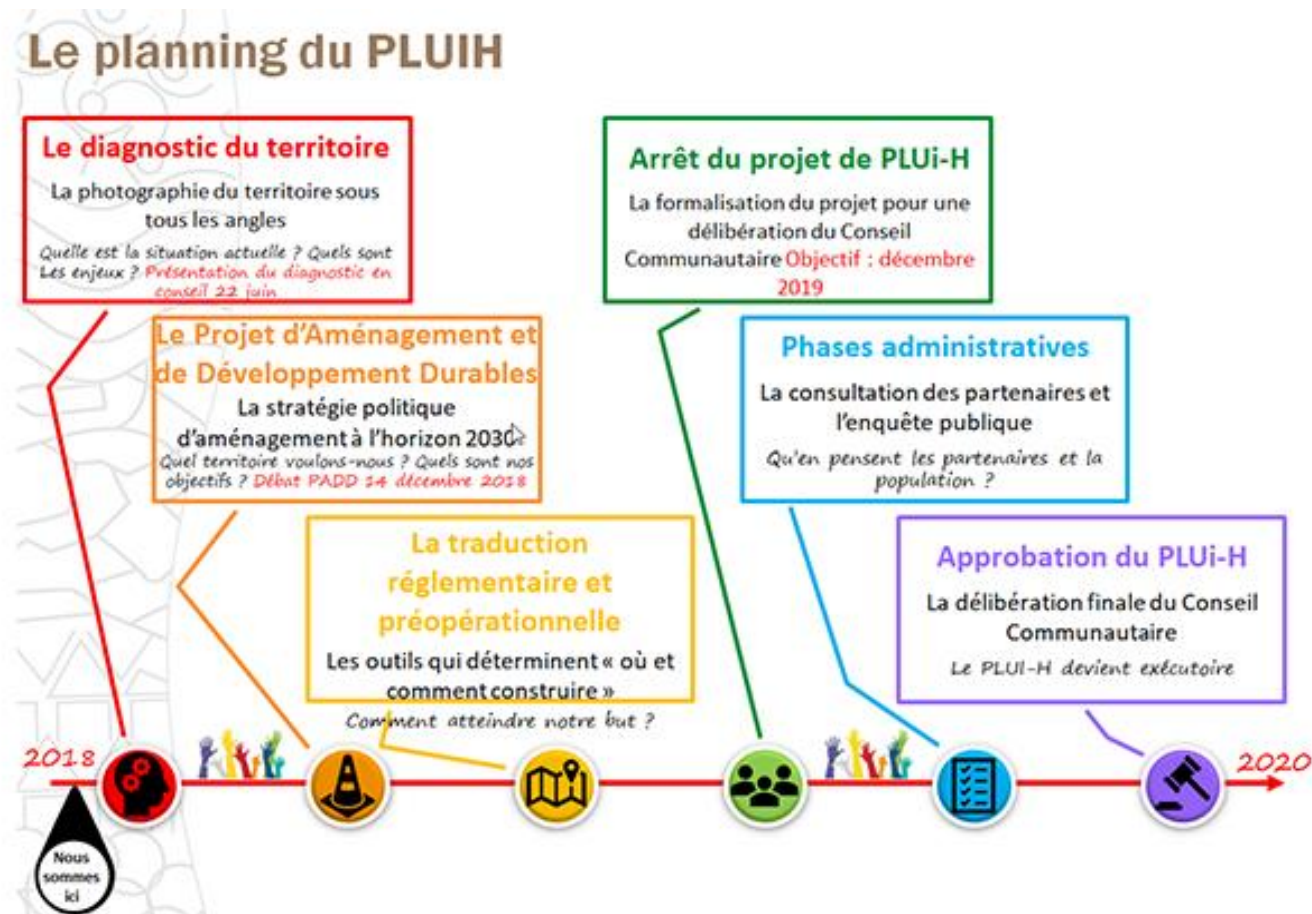
Pour être électeur, il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1er tour de scrutin ;
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires mais seulement pour participer aux élections municipales et/ou européennes) ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat

La mise en place du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de l'Habitat, se poursuit à travers différents ateliers et réunions publiques.

Ce planning ci-dessous est indicatif et prévisionnel.



Le diagnostic, première phase du PLUI-h a débuté en décembre 2017 et s'est achevé en juin 2018.

Les travaux vont à présent porter sur l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Projet de construction ou d'aménagement

Pour vous aider, vous pouvez consulter le document d'urbanisme en vigueur sur le site internet du Géoportail de l'urbanisme, accessible à l'adresse suivante : www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

Cette plateforme vous permet d'obtenir des informations sur la parcelle concernée par votre projet (plan cadastral, surface, vocation du zonage et prescriptions qui s'appliquent).



Vigilance

Quelques conseils de la Gendarmerie en cette fin d'année, période pendant laquelle les sollicitations sont nombreuses (vente de calendriers, dons à des associations etc...)

Les gestes de prudence :

- Fermez à clé votre maison même lorsque vous êtes à l'intérieur. Ne laissez jamais la clé dans la serrure d'une porte vitrée ;
- De nuit, en période estivale, évitez de laisser les fenêtres ouvertes surtout si elles donnent directement sur la voie publique ;
- En cas d'absence, ne laissez pas vos clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs. Confiez les à une personne de confiance ;
- Faites installer sur votre porte un oeillet et un entrebâilleur ;
- Entreposez vos outils et les échelles dans des locaux fermés ;
- N'inscrivez que votre nom sur la boîte aux lettres, évitez les termes « veuf », « veuve », « madame » ou « mademoiselle ».

Vos déplacements à l'extérieur :

- Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent ou de bijoux trop voyants ;
- Faites-vous accompagner d'un ami ou d'un parent pour aller faire des retraits d'argent ;
- Si vous avez le sentiment d'être suivi entrez dans un lieu animé ;
- Lorsque vous vous déplacez à pied, évitez les lieux isolés et sombres
- Marchez face aux voitures au milieu du trottoir votre sac fermé et tenu en bandoulière du côté opposé à la chaussée.

Une visite à votre domicile !!!

- Si vous ne connaissez pas la personne qui se présente à votre domicile, n'ouvrez pas votre porte ;
- Si votre visiteur se présente sans rendez-vous comme un agent du gaz, de l'électricité, de la poste ou de tous autres services connus, demandez-lui sa carte professionnelle ou son ordre de mission ;
- Vous pouvez dans ce cas effectuer un contre appel en utilisant le numéro de téléphone figurant sur votre facture et solliciter un nouveau rendez-vous ;
- Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant, contactez la police ou la gendarmerie (Tel 17)
- Ne vous laissez pas attendrir par des propos qui n'auront pour but que de détourner votre vigilance.

Regroupement Pédagogique Intercommunal

A la dernière rentrée scolaire, le regroupement pédagogique Avoise-Parcé a accueilli 151 élèves, 164 en 2017, ce qui a entraîné la fermeture d'une classe. La directrice de l'école, Mme Catherine, a évoqué le Plan Particulier de Mise en Sûreté : risques majeurs et intrusion.



L'exercice « intrusion » a eu lieu le 09 novembre et concernait toutes les classes ; cet exercice a pour but, sous forme de jeu, de préparer les enfants à une éventuelle intrusion. Ils ne doivent être ni vus ni entendus pendant la durée de mise en situation. Un bilan sera établi et transmis à la mairie de Parcé ainsi qu'à l'inspectrice de circonscription.

Ces entraînements sont obligatoires, le prochain concernera les risques majeurs de tempête.

Quelques projets pour l'année scolaire :

Natation, ciné jeunes, rencontres sportives, interventions du CISPD, rencontres avec les résidents de l'EHPAD du Séquoia, orchestre à l'école ...

Transports scolaires



Durant l'année scolaire 2017-2018, sur l'ensemble de la communauté de communes, 1800 élèves ont été transportés chaque jour sans gros soucis, hormis 3 exclusions temporaires sur l'ensemble de l'année.

En revanche, depuis la rentrée 2018-2019, 2 élèves ont déjà fait l'objet d'une exclusion.

Le responsable des transports fait part de son inquiétude car ce sont des élèves de 6^{ème} !

Cette année il est constaté une baisse des effectifs : 1679 enfants sont transportés quotidiennement.

Deux points importants de sécurité ont été soulevés lors de ce bilan : Il serait souhaitable que chaque élève porte un « gilet jaune » pour une meilleure visibilité surtout en période hivernale ; autre point à rappeler aux enfants : le port de la ceinture de sécurité dans le car.

Pour information, le montant de la carte annuelle est de 120 € par élève mais le coût réel revient à environ 1000 €.

Aménagements routiers

A cause de l'inconscience de certains usagers, la commune a décidé d'installer deux panneaux « stop » supplémentaires au **carrefour des Harres** ainsi qu'au **carrefour de la Perrine au Geau** afin de sécuriser ces croisements dangereux.



Le cimetière

L'aménagement du jardin du souvenir est terminé : désormais, trois options sont possibles selon les vœux du défunt ou de la famille : dispersion des cendres, caveaux-urne ou columbarium. L'engazonnement des allées procure une vue d'ensemble plus harmonieuse et rend les lieux plus apaisants.

Camping



Quelques informations sur la saison 2018 :

Grace à l'implication de son gérant, notre camping, après l'audit de classification, a conservé sans difficultés ses deux étoiles.

Merci et bravo Jean Michel

2398 nuitées ont été enregistrées dont 253 de personnes étrangères (Royaume Uni, Allemagne, Pays Bas, Belgique, Espagne, Suisse),

6 clubs ont choisi le camping l'Œil dans le Rétro pour y organiser leur rassemblement annuel. Plusieurs particuliers se sont retrouvés lors d'anniversaires, cousinades, départs en retraite...

La peupleraie

Vous avez sans doute constaté que l'abattage des peupliers a été effectué et que la route d'Asnières a changé de visage. En effet, les 284 arbres ayant atteint leur maturité, leur coupe devenait nécessaire. Après négociation la vente a été conclue pour un montant de 19200 € avec la Société Drouin de Mézières sur Ponthouin (72) qui se charge de leur exploitation.

Le site va donc être nettoyé et remis en état pour une nouvelle plantation.

Avoise « au fil de l'eau »

Alain Cophignon et sa compagne Annie Pelzak ont exposé ensemble à Avoise du samedi 14 au samedi 21 juillet 2018.

Installés dans une maison située en bord de Sarthe depuis peu à Avoise, le thème « Au fil de l'eau... » s'est imposé pour leur exposition :

Annie est infirmière scolaire psychologue au Mans. Son temps libre est voué à la peinture depuis une vingtaine d'années.

« Je travaillais en psychiatrie, j'animais un atelier d'art thérapie avec des ados, je me suis lancée dans une formation à Bordeaux ».

Elle commence par peindre « du figuratif, puis de l'abstrait pour revenir à du figuratif onirique ».

L'artiste parle de « *figuratif assez imaginaire* ». « *Je peins du rêve* ». Elle utilise « *beaucoup de matière* ».

Alain Cophignon se passionne, lui, pour la photographie. Il enseigne l'histoire de l'art à Angers depuis trois ans.

« Je m'intéresse à la photographie depuis que je suis gamin »

Il commence en argentique en passant par toute la chaîne de la photo, de la prise de vue au développement.

« Je travaille toujours à l'ancienne avec un papier canson ce qui donne un rendu très pictural ». Un des thèmes qui revient

régulièrement : le bord de l'eau.

Pour l'exposition d'Avoise, ses photos étaient prises en gros plan.

« C'est presque de l'abstrait ».



Merci Annie et Alain pour cette belle exposition

Nous avons rencontré ...

Arrivé en juin 2017 sur notre commune, Antonin Combréas, 29 ans, en couple et papa d'un enfant, est artisan spécialisé en désinfection de bâtiments agricoles depuis 8 ans.

Une nouvelle corde à son arc, la destruction de nids : frelons, guêpes, abeilles dans les cheminées (inaccessibles pour les apiculteurs), rend son activité indispensable en raison de la propagation très importante des frelons asiatiques.



Il y a une dizaine d'années, le premier essaim est arrivé d'Asie au port de Bordeaux par container. Tout le territoire français a été rapidement envahi.

Sur l'ensemble de ses interventions, les frelons asiatiques représentent 70 % des destructions

Détruire la reine est capital car elle ne meurt pas en hiver, elle s'enterre et réapparaît au printemps nous a-t-il expliqué. La campagne de destruction commence début mars jusqu'aux gelées, par l'installation de pièges, comme nous vous l'avons indiqué dans notre précédente édition.

Si malgré ces précautions un nid se trouve sur votre propriété, le déplacement d'Antonin est recommandé, les pompiers n'assumant plus cette tâche.

La période de destruction la plus dense s'étale de la mi-juillet à fin septembre selon la météo.

Antonin est protégé par une combinaison intégrale en kevlar et porte des lunettes car la pique du frelon asiatique est mortelle : contrairement au frelon européen, l'asiatique peut piquer à plusieurs reprises tant que son dard n'est pas détruit ou cassé.

Antonin nous a précisé qu'il n'utilise pas les mêmes produits selon les lieux d'intervention (bordures de rivière, jardin, maison..) comme le préconise son agrément.

Le coût de son intervention, jusqu'à une hauteur de 5 m, est environ de 85.- € (pour plus d'informations contacter Antonin au 06 75 34 07 54)

Ils sont six destructeurs en Sarthe agissant en étroite collaboration avec l'USAS (union syndicale apicole sarthoise)

Délocalisation de la Foire aux Vins

Lors de la réunion de conseil municipal du 24 septembre, Daniel Salmon, président de la Pétanque Avoisienne et fondateur de la Foire aux Vins, a annoncé sa délocalisation.

Cette manifestation a débuté dans la salle polyvalente de notre commune avec 20 exposants. 35 ans plus tard, son succès grandissant (près de 70 stands) la commune n'ayant pas les structures nécessaires pour accueillir un tel évènement, la décision s'imposait

De plus, les contraintes de sécurité au niveau prévention des attentats, assurances, logistique électrique, confort des exposants et des visiteurs etc..., ajoutées aux difficultés d'installation du chapiteau ont conforté Daniel et son équipe dans le choix d'un nouveau lieu :

**La 36ème édition de cette importante
manifestation aura lieu les 23 et 24 février 2019 à
Noyen
Venez nombreux !!**

L'Association du Rucher Avoisien

3 ans déjà ! le Rucher Avoisien se porte bien.

Cette année, nous avons fait une récolte moyenne mais délicieuse d'après les gourmands !

Notre assemblée générale aura lieu comme l'an passé au restaurant « le Buisson » le 9 février 2019. Merci à tous ceux qui prennent soin des abeilles tant par les fleurs dans les jardins, les coins de verdure qui accueillent nos ruches et les pièges qui détruisent les frelons.

Pour joindre le Rucher : 06 03 03 42 10



Communiqué

Une nouvelle association est en cours de création. « Son but est de promouvoir toutes les actions qui contribuent au bien des individus et des familles et de défendre les intérêts matériels et moraux des familles en les écoutant, les conseillant et les soutenant. »

Contact : Leila Grimaud : 07 88 86 32 98

ÉVÉNEMENTS DES MOIS PASSÉS

La Fête de la Musique

Avoise a fêté la musique le 21 juin avec la participation de différents groupes : la chorale Chœur à Cœur d'Auvers le Hamon, suivi de VOUS groupe de ukulélés de St Denis d'Anjou et des Boni Boni Drums (djembés) du Mans. Ces différents ensembles ont animé le repas servi par l'Amicale Avoise Animations incitant le public à danser.



La soirée s'est achevée sur une bonne note !!



La Fête de la Plage

Fin Juillet, l'Amicale Avoise Animations a organisé la Fête de la Plage. Comme chaque année, ce week-end festif a débuté par un repas. Une centaine de personnes se sont régalés autour d'un jambalaya, plat originaire de la Louisiane (USA), préparé devant les convives.

A la tombée de la nuit, entraînés par la fanfare de Mézeray, enfants et adultes ont participé à la retraite aux flambeaux pour rejoindre le lieu du spectacle pyrotechnique musical offert par la municipalité. Cette journée s'est achevée par une soirée dansante gratuite.

Très tôt le dimanche matin, les bénévoles de l'association accueillent les premiers exposants du bric-à-brac. De nombreux promeneurs ont déambulé toute la journée parmi la cinquantaine de stands accompagnés du groupe « Même Pas Peur ».

Merci à tous les participants et à l'année prochaine.



L'Apér'au Lavoir

Au cœur de l'été, le 15 août, sous le soleil, l'apéritif offert par la municipalité a eu lieu au lavoir.

Proposé l'an passé, un pique-nique sorti du panier a suivi ce verre de l'amitié prolongeant ainsi cette sympathique journée.

L'endroit est agréable, nous serons heureux de vous y rencontrer et de vous y accueillir le **15 août 2019**.



Pour la 3^{ème} année consécutive, le château de Dobert a ouvert ses portes et son parc aux 22^{èmes} « Virades de l'Espoir » ce dimanche 30 Septembre. Accueilli par Monique Milsent-Porte, présidente de tout le pays sabolien, entourée de ses fidèles bénévoles, le généreux public a participé à diverses activités permettant de récolter des fonds destinés à la recherche.

Le 6 octobre, la soirée moules-frites organisée par la Pétanque Avoisienne et animée par Nadège et son accordéon, a réuni une petite centaine de personnes à la salle polyvalente dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Soirée d'Automne

Le 13 octobre, l'Amicale Avoise Animations proposait une soirée animée par « Oméga 4 ». Entre chants et danses, les personnes présentes ont dégusté une « marmite sabolienne » dans une excellente ambiance.



Le parapluie était l'accessoire indispensable pour les commémorations du centenaire de l'armistice.

Dès 9 heures, une gerbe a été déposée au monument aux morts du cimetière. Avant l'office religieux, à Parcé, un rassemblement de l'UNC Parcé-Avoise avec dépôt de gerbes a eu lieu place de la mairie à Avoise, en présence des maires des deux communes afin d'honorer les morts de la « Grande Guerre ». Cet hommage s'est poursuivi à Parcé par la célébration de la messe animée par l'ensemble « Crescendo » et la chorale la « Clé des Chants ».

Repas des Aînés

Cette année, le repas des Aînés s'est déroulé à l'Escale d'Avoise.

53 personnes ont répondu à l'invitation de la Commission Communale d'Action Sociale.

Charlène a accueilli les convives pour partager un excellent repas dans une très bonne ambiance.

Par ailleurs, les dotations de l'état étant fortement diminuées, la Commission Communale d'Action Sociale a pris la décision de ne plus attribuer de colis de fin d'année aux personnes ne participant pas au repas.



A VOS TABLIERS !!!

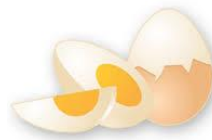
Baguette surprise au St Moret

Temps de préparation : 15 minutes

Temps de cuisson : 25 minutes

Ingrédients (pour 1 baguette) :

- 1 baguette parisienne
- 140 gr de St Moret
- 100 gr de beurre mou
- 2 œufs durs écrasés
- 150 gr gruyère rapé
- 250 gr de thon
ou 125 gr de thon + 3 tranches de saumon fumé
ou 250 gr de jambon blanc haché



Préparation de la recette :

Préchauffer le four à 180 °c (thermostat 6)

Mélanger tous les ingrédients (St Moret, beurre, œufs durs, thon, gruyère)

Fendre la baguette en deux sans la séparer. Enlever la mie

Remplir la baguette avec la farce obtenue

Couper la baguette en deux

Envelopper chaque moitié dans du papier aluminium

Cuire au four 25 minutes à four chaud

Laisser refroidir

Mettre au réfrigérateur une nuit (sans enlever le papier d'aluminium)

Couper en tranches fines et servir en apéritif ...



A VOS AGENDAS

16 Décembre



Arrivée du Père Noël

10 JANVIER

AG des Aînés suivie de la galette

13

Vœux du Maire (11h Salle polyvalente)

13

AG des Randonneurs suivie de la galette

09 FEVRIER

AG Rucher Avoisien

09

AG Amicale Avoise Animations

10

Randonnée pédestre

23/24

Foire aux Vins à **NOYEN**

26

Bal des Aînés

10 MARS

Randonnée pédestre

21

Choucroute des Aînés

30

Théâtre Avoise Animations

14 AVRIL

Randonnée pédestre

18

Concours de belote des Aînés

08 MAI

Commémoration

12

Randonnée pédestre

09 JUIN

Randonnée pédestre

20

Bal des Aînés

21

Fête de la musique Avoise Animations

*Le centre de notre commune sera illuminé du
13 décembre au 9 janvier*